



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 06-02-2026 /

Dossier complet le : 06-02-2026 /

N° d'enregistrement : 013246/KK P

### 1 Intitulé du projet

Extension du poste source Enedis 63 000/20 000 volts de THIERS

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

ENEDIS

Raison sociale

SA

N° SIRET

44460844209100

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

MOUGENET

Prénom(s)

Isabelle

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 32. Construction de lignes        | électriques aériennes en haute et très haute tension., 32B                                                                                                           |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'extension du poste existant de THIERS avec le déplacement des trois transformateurs (TR311, TR312 et TR313) et la mutation des TR312 et TR313 par des modèles ONAN 36 MVA intégrés dans des loges trois murs. Cela implique la création d'une nouvelle fosse déportée, de nouvelles grilles HTA, de nouveaux disjoncteurs, d'un mur de soutènement ainsi que de nouvelles pistes légères et lourdes. L'extension couverte par le déplacement de clôture est d'environ 1 400 m<sup>2</sup> et sera située à l'ouest du poste source existant. Elle sera installée au sein d'une friche herbacée et buissonnante, en bordure d'une zone boisée au nord-est, de champs agricoles et d'habitations. Enfin, un ouvrage de gestion des eaux pluviales sera créé, d'un volume de 20 m<sup>3</sup> pour une surface de 70,4 m<sup>2</sup>. La nouvelle fosse déportée sera positionnée au même emplacement que la précédente avec un volume utile récupérateur d'huile de 21 m<sup>3</sup> et d'un volume utile séparateur d'huile de 6,6 m<sup>3</sup> pour une surface d'environ 32 m<sup>2</sup>. La mise en service des nouvelles installations est prévue pour fin 2028.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les installations de contrôle-commande sont vétustes et posent des difficultés en termes d'exploitation et de maintenance (il n'est plus possible d'approvisionner des lots de maintenance auprès des constructeurs). Elles sont donc éligibles au renouvellement selon la politique de gestion des actifs d'Enedis. Comme leur renouvellement implique d'intervenir sur les transformateurs 63 000 / 20 000 volts, ils ont fait l'objet d'une expertise associée à des analyses d'huile qui ont conclu au besoin d'en remplacer 2 sur 3. Du fait de l'encombrement plus important des transformateurs de nouvelle génération (augmentation du pas de cellule de 6 à 8,5 m), les 3 loges doivent être reconstruites. Cette solution nécessite d'agrandir l'assiette foncière du poste et de déplacer une partie de la clôture. L'extension se fera sur une parcelle attenante propriété RTE en cours d'acquisition par Enedis. A cette occasion, les nouveaux transformateurs et leurs accessoires seront placés sur rétention reliée à une nouvelle fosse déportée, implantée elle aussi sur l'assiette de l'extension.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet d'extension du poste électrique existant de THIERS s'insère sur sa partie ouest. Les travaux d'extension du poste source de THIERS incluent : - la création de trois nouveaux bancs transformateurs et la mutation de deux transformateurs par des modèles ONAN 36 MVA de nouvelle génération ; - la création d'une nouvelle fosse déportée ; - le remplacement de trois grilles HTA ; - le renouvellement de trois disjoncteurs ; - la création d'une piste légère et de murs de soutènement ; - la création d'une clôture autour du poste. D'après le nouveau plan, la nouvelle fosse déportée sera positionnée au niveau de l'ancienne fosse pour une surface d'environ 32 m<sup>2</sup>. La surface des loges et grilles associées aux transformateurs et raccordées à la fosse déportée présentera une surface de 275 m<sup>2</sup>. La piste de circulation sera d'une surface de 550 m<sup>2</sup>. L'ouvrage de gestion des eaux pluviales sera créé en bas des surfaces imperméabilisées d'une surface de 70,4 m<sup>2</sup>. D'après le plan de nivellement et terrassement n°7303815-PRO-A0 du 27/02/2025 réalisé par ECR environnement, il conviendra de s'attendre à une profondeur maximale voisine de 2/2,50 m localement pour les murs de soutènement en partie nord. Il est également prévu la réalisation d'un talus (d'une pente de 27 %) en déblais, permettant la réalisation d'une rampe d'accès à un portail donnant accès à la zone RTE. Les terrassements seront donc essentiellement en déblais. L'extension se fera sur un milieu enfriché avec une imperméabilisation des sols nécessaire.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le poste de THIERS est déjà existant. Son exploitation actuelle demeurera inchangée. Une étude de gestion des eaux pluviales a été réalisée par ECR Environnement en décembre 2024. La conception du bassin de rétention des eaux pluviales est détaillée dans le rapport de gestion des eaux pluviales, consultable en Annexe 8.4. Il présentera un volume minimum de rétention de 20 m<sup>3</sup> et une surface foncière de 70,4 m<sup>2</sup>.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un PC et d'un dossier de consultation des maires et services au titre du Code de l'énergie.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet             | Valeurs               |
|--------------------------------------------------|-----------------------|
| Surface actuelle du poste Surface de l'extension | (6288, m²) (1400, m²) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :     BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est concerne par le PLU de Thiers : zone Ud1 (reservee a l'implantation d'un habitat avec une occupation des sols moyenne a faible). Le projet est egalement concerne par la loi

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

non concerne

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension ne s'insere dans aucun zonage d'inventaire. Quatre ZNIEFF presentes dans un rayon de 6 km.                                                                                               |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone d'extension est concerne par la loi Montagne (loi n°85-30 du 9 janvier 1985 relative au developpement et a la protection de la montagne), comme la majorite des communes situees dans le Puy-de-Dome |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun arrete de protection de biotope dans un rayon de 10 km.                                                                                                                                                |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                              |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site d'etude s'integre dans le Parc naturel regional (PNR) du Livradois-Forez.                                                                                                                            |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site d'étude n'est pas concerné par un PEB (Plan d'exposition au bruit). L'aéroport le plus proche est l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne situé à environ 2,5 km à l'ouest de la zone d'extension.                                                                                                                                                                                |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension se trouve à environ 130 m à l'est du premier périmètre de protection de monument historique (Château de Franc Sejour). Le site de présomption de prescriptions archéologiques le plus proche se situe à 750 m.                                                                                                                                                     |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'a été identifiée, mais 3 espèces caractéristiques des zones humides ont été recensées. L'étude écologique précise que des sondages pédologiques permettraient de statuer sur une présence potentielle de zone humide. L'étude géotechnique ne statue pas sur la présence de zones humides, néanmoins, elle précise que les sols de nature argileuse favorisent la |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone d'extension s'inscrit hors PPRI du bassin de la Durelle et de la Dore au droit de Thiers.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Approuvé en mai 2023.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension n'est pas recensée comme ancien site pollué. Aucun ancien site pollué ou potentiellement pollué ne se trouve dans un rayon de 500 m autour du poste électrique                                                                                                                                                                                                     |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension n'est pas comprise dans une zone de répartition des eaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension n'est concernée par aucun captage d'eau potable destinée à la consommation humaine.                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site inscrit n'est situé à proximité du projet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                       |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension n'est comprise dans aucun zonage réglementaire et ainsi aucun site Natura 2000. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site classé n'est situé à proximité du projet.                                                |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                      | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux à réaliser n'impliquent aucun prélèvement de la ressource en eau, superficielle ou souterraine. C'est également le cas pendant la phase exploitation du projet.                                                                                                                                     |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Une étude de gestion des eaux pluviales a été réalisée. L'ouvrage de rétention présente un volume minimum de 20 m³. Le débit de fuite sera de 3L/s. D'après l'étude géotechnique, la profondeur de la nappe varie entre 0,7 et 2,5 m/TA. Le dimensionnement de l'ouvrage respecte la réglementation en vigueur. |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet d'extension ne necessite aucun raccordement, ni en phase chantier ni en phase d'exploitation. En phase chantier, les mesures usuelles visant a eviter tout risque d'incident seront prises (stockage sur surfaces impermeabilisees, presence de kits anti-pollution...) conformément a la reglementation sur le deversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles et |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone autour du poste presente une potentialite globalement faible pour les habitats et la flore et globalement faible a forte pour la faune. Aucun habitat a enjeu n'a ete identifie au droit du projet d'extension. En dehors de quelques enjeux de faible ampleur qui necessitent quelques precautions et qui sont presentes en annexe 8, le projet ne porte pas atteinte a l'ecologie     |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'extension n'est comprise dans aucun zonage reglementaire et aucun site Natura 2000.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'extension de 1 400 m² s'implante sur une zone enfrichée, potentiellement humide. Cette consommation d'espace, bien que limitee en superficie, represente une artificialisation definitive.Elle reste neanmoins limitee surfaciquement et elle s'etablit en continuité du poste existant.                                                                                                      |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est concerne par aucun PPRT malgre la presence : - de 11 ICPE non SEVESO dans un rayon de 3 km ; - d'un etablissement declarant des rejets et transferts de polluants a 730 m ; - d'une canalisation de gaz naturel a environ 450 m a l'est du site d'etude.                                                                                                                        |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Risque sismique de niveau 3, sensibilite avere au risque de retrait-gonflement des argiles (etude geotechnique), risque radon de niveau 3. Il n'est pas concerne par un risque de mouvement de terrain ou de cavites souterraines. La zone d'extension n'est pas concerne par le risque inondation.                                                                                             |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas de risque sanitaire. Les champs electro-magnetiques demeureront inchanges et conformes a la reglementation en vigueur.                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le trafic routier ne va pas augmenter par rapport au trafic existant. Le site n'accueillera pas de personnel. Seule la phase travaux entrainera quelques déplacements ponctuels et limites dans le temps d'engins de chantier.                                                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'apres l'etude acoustique, l'impact sonore du poste electrique apres travaux sera conforme avec la reglementation en vigueur relative au bruit (cf. Annexe 8.6)                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Elles proviennent, notamment, de la circulation sur la route RD44.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas de nature a generer des nuisances olfactives.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas de nature a engendrer des vibrations.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le poste electrique n'est pas eclaire la nuit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase chantier, les emissions classiques de chantier sont attendues. Elles demeureront toutefois limitees vu la faible ampleur des travaux envisages. Enedis s'assurera du respect des prescriptions qu'elle impose aux entreprises chantier (engins faiblement emetteur, limitation de poussiere...). En phase exploitation, le fonctionnement normal d'un poste electrique ne genere aucun polluant atmospherique |
|                         | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Durant la période de travaux, les déchets seront évacués par les entreprises dans les filières ad hoc (récupération-recyclage) conformément à la réglementation en vigueur. Il s'agit d'une obligation de résultat imposée par Enedis aux entreprises travaillant pour son compte. Tous les déchets seront traités, valorisés, recyclés via les filières agréées.                                                                                      |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'extension du poste s'inscrit dans la continuité du poste déjà existant ou aucune contrainte patrimoniale n'a été identifiée. Néanmoins, il doit respecter les dispositions architecturales mentionnées dans le PLU et la loi Montagne. Le projet n'impactera pas le tracé du GR89 (le long de la RD44). Le poste actuel bénéficie d'une bonne insertion paysagère par la présence d'arbres à ses abords, cependant il reste visible depuis la route. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le foncier actuel d'accueil de l'extension envisagée se localise sur une zone enfrichée, classée Ud1 dans le PLU (Zone d'activités mixtes). Le projet ne consommera pas d'espace agricole.                                                                                                                                                                                                                                                             |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Aucun impact cumulé de projets alentour n'est recensé à proximité du présent projet.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Preconisations pendant la phase travaux pour éviter tout impact sur les zones à enjeux identifiées dans le prediagnostic écologique. Des mesures environnementales doivent être mises en place afin d'éviter tout impact résiduel sur les espèces protégées et leur habitat à proximité. Une protection vis-à-vis du risque de retrait-gonflement des argiles et du risque sismique seront à mettre en place. L'étude acoustique met en lumière la non-conformité de l'installation actuelle en ce qui concerne les réglementations en vigueur des nuisances sonores. Les nouvelles structures seront conformes à la réglementation sur les nuisances sonores. Le projet est compatible avec le PLU. Aucune incidence sur le site Natura 2000. Dimensionnement d'un bassin de retention des eaux pluviales de 20 m<sup>3</sup> sur une surface de 70,4 m<sup>2</sup> et d'une fosse

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Adaptation des périodes de travaux pour la faune et autres recommandations présentes dans l'étude écologique en Annexe 8.3 et synthétisées en Annexe 8. Aucune zone humide n'est identifiée à ce stade mais des sondages pédologiques permettraient de statuer sur une présence potentielle. Les nouvelles structures étant conformes à la réglementation sur les nuisances sonores, aucune mesure complémentaire n'a été spécifiée par l'étude acoustique d'ECR Environnement. Des dispositions constructives spécifiques concernant les ouvrages au sol et des précautions concernant l'aménagement général de la propriété (végétation, gestion des eaux...) devront être prévus. L'étude géotechnique présente ces éléments (cf. Annexe 8.2). Concernant le risque radon, il convient de rappeler que le poste électrique n'accueillera aucun personnel permanent. Une maintenance régulière des installations de collecte et de gestion des eaux pluviales est nécessaire afin de garantir leur efficacité à long terme et de limiter les risques de colmatage. De plus, en raison de la faible profondeur des niveaux d'eau au droit du site, il sera nécessaire de prévoir un lestage de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en une extension foncière de 1 400 m<sup>2</sup> environ du poste existant de THIERS. Cette extension: - est réalisée sur du foncier contigu maîtrisé par Enedis, en zone enfrichée ; - n'implique que des travaux limités dans le temps et l'espace ; - ne modifie aucunement les valeurs de champs électro-magnétiques et améliore les émissions acoustiques (conformité réglementaire) ; - n'aura aucune incidence sur la faune et la flore du fait de l'adaptation planning aux périodes de sensibilité et du respect des mesures proposées ; - n'est source d'aucune pollution vers le milieu. Par voie de conséquence, aucune évaluation environnementale n'est à envisager.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom MOUGENET

Prénom Isabelle

Qualité du signataire Responsables de Projets

À LYON

Fait le 06-02-2026 /  /  /  /



Signature du (des) demandeur(s)